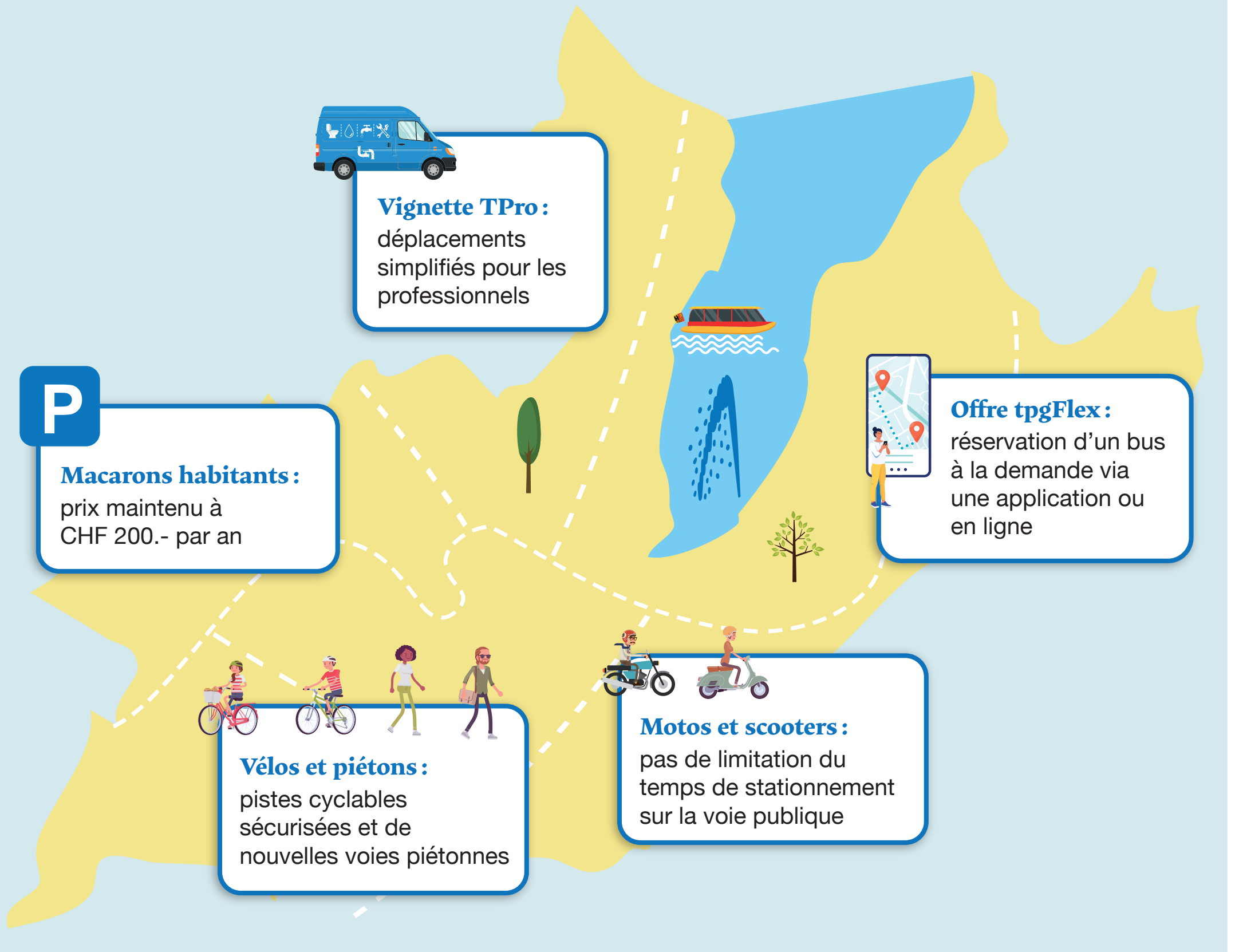


Mobilités à Genève : des solutions concrètes



Monsieur Pierre MAUDET
Conseiller d'Etat

Grâce au dynamisme d'une économie orientée sur les échanges internationaux et transfrontaliers, Genève est un canton prospère. Cette prospérité a toutefois des conséquences : de nombreux déplacements convergent chaque jour vers les mêmes axes, aux mêmes heures, ce qui nuit à la fluidité du trafic, aux temps de trajets et à la qualité de vie de ses habitants.

Les distances entre le domicile et le travail s'allongent et les déplacements augmentent dans toute la région. 20'000 Genevois et Genevoises sont ainsi des travailleurs pendulaires qui vivent de l'autre côté de la frontière, car Genève subit une crise du logement depuis de nombreuses années. Seuls 25% des nouveaux

logements se trouvent dans le canton, ce qui oblige de nombreuses personnes à habiter plus loin de leur lieu de travail.

Dans ce contexte, un grand nombre de déplacements entre la France et la Suisse continue à se faire en voiture individuelle, ce qui entraîne une pollution atmosphérique et sonore ainsi que de fortes congestions aux heures de pointe. Les communes des petites douanes et les habitants des centres urbains sont particulièrement touchés.

Pour améliorer la situation, l'Etat souhaite développer la multimodalité. Cela signifie utiliser plusieurs moyens de transport sur un même trajet. Les automobilistes doivent pouvoir laisser

leur voiture dans de nouveaux parkings relais avant d'entrer à Genève et continuer leur trajet en transports publics. L'extension de voies de bus et de trams ainsi que des vélos en libre-service sont prévus à proximité de ces parkings relais, afin d'améliorer les temps de trajet et d'éviter les ruptures de parcours, qui découragent les automobilistes à laisser leur voiture.

L'objectif est clair : réduire les bouchons et fluidifier la circulation pour la population et les entreprises du canton. Selon l'office cantonal des transports, ces projets pourraient diminuer le trafic d'environ 15'000 véhicules par jour sur tout le canton. Leur coût total se monte à 182,7 millions, dont la plus grande part

serait à la charge de la France. Genève participerait au financement à hauteur de 39,5 millions de francs.

En soutenant des solutions à proximité de ses frontières, Genève économise doublement : sur des aménagements de mobilité qui coûteraient beaucoup plus cher s'ils étaient construits sur sol genevois et en réduisant les coûts relatifs à la congestion et à ses effets sur la santé de sa population.

Cet investissement sera soumis au vote populaire le 27 septembre 2026.

Des solutions pour diminuer le trafic aux frontières du canton

1 À LA SORTIE DE MEYRIN



Pôle d'échange multimodal incluant un P+R de 700 places sur Saint-Genis-Pouilly.

Aménagement de deux kilomètres pour le bus BHNS entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly (aménagement de voies bus, de pistes cyclables et d'espaces pour les piétons) incluant le réaménagement du carrefour Porte-de-France.

3 AVANT ANIÈRES



Création de voies de bus réservées pour le bus BHNS sur la route départementale Genève-Thonon.

4 AVANT JUSSY



Création de 140 places de stationnement au P+R de la gare Léman Express de Machilly. Avec ces nouvelles places, le parking en offrira 280.

5 AVANT THÔNEX



Création de voies de bus réservées pour le bus BHNS entre Annemasse et Bonne.



Création d'un parking relais et d'une aire de covoiturage de 400 places à Nangy/Findrol, connecté directement à l'autoroute A40.

6 À LA SORTIE DE PERLY



Aménagement du boulevard urbain entre Neydens et Saint-Julien-en-Genevois avec priorités pour les bus, les vélos, les piétons. Connexion au futur tram à la gare de Saint-Julien et au P+R à Vitam Parc.

2 À LA SORTIE DU GRAND-SACONNEX



Prolongement de la future ligne de tram n° 13 vers Ferney-Voltaire et réalisation du P+R « Bisou » de 500 places au terminus du tram.



Ces projets vont permettre :

↓ Diminution du trafic aux douanes

↓ -8'000 véhicules/jour

Aux douanes des communes de : Dardagny, Satigny, Meyrin, Grand-Saconnex, Bellevue, Collex-Bossy.

↓ -2'000 véhicules/jour

Aux douanes des communes de : Hermance, Anières, Gy, Jussy.

↓ -3'000 véhicules/jour

Aux douanes des communes de : Thônex, Puplinge, Presinge.

↓ -2'000 véhicules/jour

Aux douanes des communes de : Perly-Certoux, Bardonnex, Troinex.

↓ Diminution des bouchons à Genève

↓ Déplacements plus rapides pour les livreurs, les artisans, les entreprises

↓ Diminution des nuisances sonores pour les habitants du canton de Genève

↓ Amélioration de la qualité de l'air

↓ Une économie de 7 millions pour le Canton de Genève par année

en bref

Pôle d'échange multimodal
Aménagement prévu pour prendre un bus/tram, un vélo en libre service, stationner un vélo, une moto, une voiture, ou réserver une place dans une auto pour le covoiturage.

Car express
Un car express est un autocar de transport public qui effectue des trajets rapides entre 2 villes, avec peu d'arrêts intermédiaires.

Voie de covoiturage
Voie réservée uniquement aux automobilistes qui utilisent leur véhicule avec plusieurs passagers.

Bus à haut niveau de service (BHNS)
Bus à grande capacité de passagers circulant sur des voies réservées pour éviter les embouteillages.

P+R
Parkings permettant de stationner son véhicule en périphérie pour rejoindre le centre-ville en transports publics.

Boulevard urbain
Un boulevard urbain est une voie de circulation large située en ville. Contrairement aux voies rapides, il concilie le trafic de transit et la vie locale en intégrant des espaces pour les piétons, les vélos et les transports en commun.

7 AVANT BARDONNEX



Création d'un P+R de 400 places sur la Commune de Fillingy à proximité immédiate de l'autoroute Annecy-Genève.

La ligne de Car express entre Genève et Annecy sera accessible depuis ce P+R, permettant de diminuer le nombre de véhicules à la douane de Bardonnex.

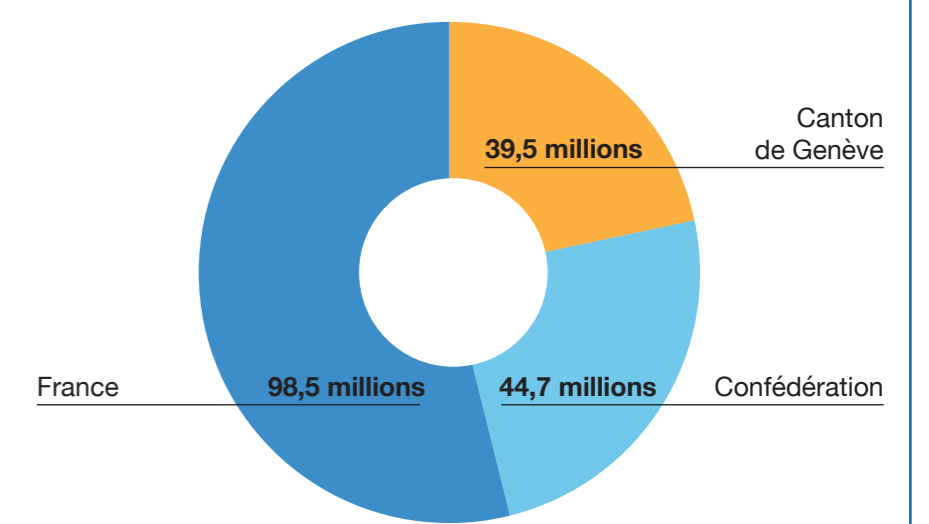
Financement des projets

Coût total des projets : 182,7 millions de francs



- Conditions imposées :**
- Le risque lié au taux de change est à la charge de la France.
 - Genève ne paie qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base de factures contrôlées.
 - Si un projet est modifié ou abandonné, le financement genevois est suspendu.
 - La Confédération impose des délais de réalisation : 3 ans maximum.

Répartition du financement



* Les images d'illustration des projets ont été générées par l'intelligence artificielle. Il ne s'agit pas des images réelles des projets.

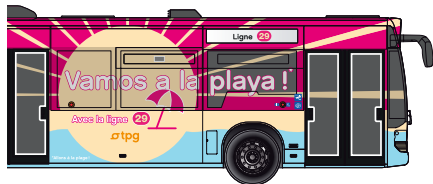
Les mobilités en 5 plans d'actions

Transports publics

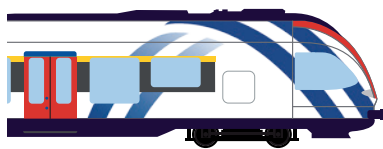
OBJECTIF Une offre plus étendue le soir, le week-end et dans les communes moins bien desservies.



Offre tpgFlex: il est possible de réserver un bus à la demande via une application ou en ligne (reservation.tpgflex.ch). Le service circule désormais jusqu'à minuit et le week-end dans les zones du canton: Champagne, Seymaz-Voirons et Lac Rive Gauche.

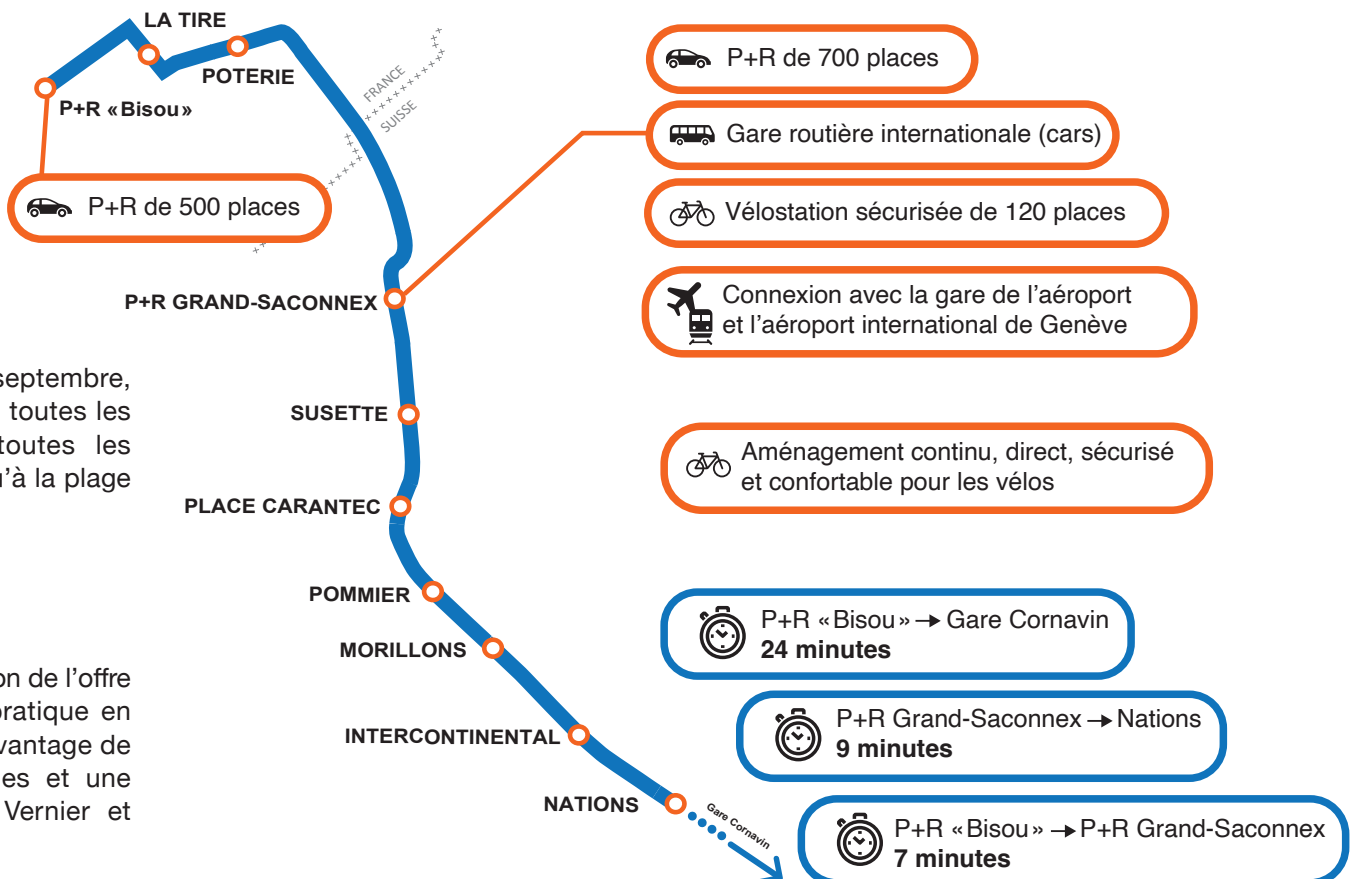


Ligne des plages: de mai à septembre, la ligne circulera plus souvent: toutes les 15 minutes en journée et toutes les 20 minutes le soir. Elle ira jusqu'à la plage de la Bécassine à Versoix.



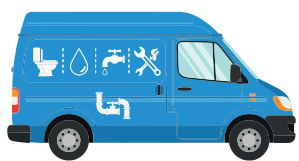
Léman Express: une amélioration de l'offre rend le Léman Express plus pratique en soirée et le dimanche, avec davantage de trains sur les lignes principales et une nouvelle liaison directe vers Vernier et Genève Aéroport.

Le tram des Nations: une connexion pour gagner du temps et éviter les bouchons
Le prolongement du tram de la place des Nations pour desservir le Grand-Saconnex jusqu'à Ferney-Voltaire. Mise en service: décembre 2028.



Transport professionnel

OBJECTIF Faciliter les livraisons des artisans, livreurs, techniciens lors des interventions techniques, dépannage, chantiers, ou pour le transport de personnes.



Dès 2027, la **vignette TP** permettra d'accéder à certaines zones réservées aux transports professionnels et à des places de stationnement spécifiques pouvant aller jusqu'à trois heures.

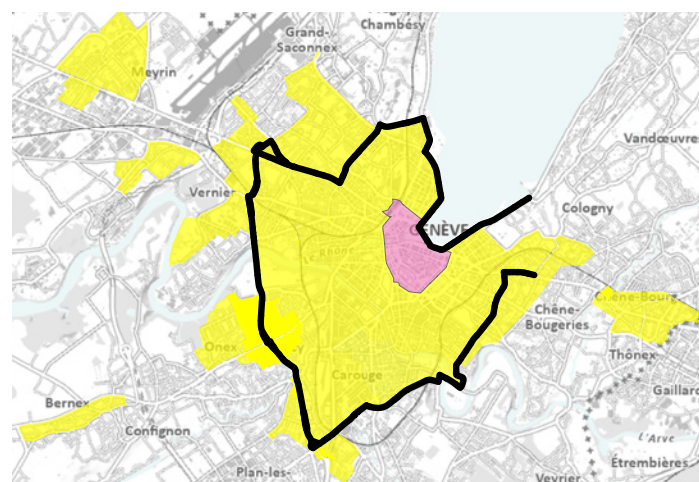


Création de flottes de vélos d'entreprise pour les activités qui le permettent. L'objectif est d'offrir une alternative aux voitures ou camionnettes pour certains trajets professionnels de courte distance.

Réseau routier

OBJECTIF Améliorer la fluidité des déplacements et la sécurité pour tous les usagers.

En 2016, la population a accepté une organisation de circulation par zone. Sur la ceinture urbaine (trait noir), la priorité est donnée aux véhicules. Dans les centres urbains (en jaune) et l'hypercentre (rose), la priorité est donnée aux transports publics, aux piétons et aux vélos.



Exemple d'organisation: avenue de l'Ain, entre le Pont Butin et le viaduc de l'Écu:

- Création d'une voie réservée aux bus en direction de Balexert,
- Amélioration des pistes cyclables et des trottoirs,
- Création de nouveaux passages piétons,
- Élargissement du passage pour les piétons sous la route,
- Maintien de la vitesse à 50 km/h.

DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE MEYRIN – SATIGNY – VERNIER (ZIMEYSAVER)

- Les voies réservées au bus à grande capacité de personnes vont permettre d'être plus rapide et d'éviter les bouchons aux heures de pointe.
- La 1^{ère} étape du barreau de Montfleury: nouvelle route entre la route de Peney et la route de Satigny mise en service en décembre 2029.

CARREFOURS À L'ORANGE CLIGNOTANT

- À l'orange clignotant, les voitures n'ont plus besoin de s'arrêter au feu.
- Les piétons peuvent à tout moment appuyer sur le bouton du feu pour que le feu voiture devienne rouge et qu'ils puissent traverser en toute sécurité.
- 30 carrefours à feux ont été mis au clignotant LA NUIT depuis septembre 2023.
- 10 nouveaux carrefours en 2028.

Marche et vélo

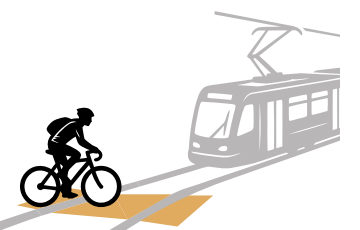
OBJECTIF Des parcours plus sûrs dans les secteurs où les déplacements à pied ou à vélo sont encore compliqués.



À Carouge, un nouveau tronçon de voie verte a été mis en service entre le quai du Cheval-Blanc et le pont de la Fontenette.

Dans les nouveaux quartiers « Praille-Acacias » et « Boissonnas », 2,5 km seront aménagés le long de la rivière la Drize.

Amélioration de la sécurité des déplacements à vélo sur certains rails de tram. Des tapis de caoutchouc ont été installés afin de réduire les risques de chute, à plusieurs emplacements prioritaires, exemple à la rue des Deux-Ponts.



Construction d'une passerelle pour les trajets à pieds et à vélos entre le quartier de l'Etang et la gare de Vernier. Cette passerelle permettra d'accéder aux correspondances avec les transports publics.

Stationnement

OBJECTIF Davantage de solutions pour stationner en surface ou dans un lieu sécurisé pour les motos et les vélos, dans les parkings et vélostations de la Fondation des Parkings.



ZONES BLEUES

- **Macarons habitants:** prix maintenu à CHF 200.- par an.
- Le **macaron journalier** multizones tout public permet de stationner sur la voie publique, de 8h à 19h pour 20 francs ou pour une durée de 5 heures continues pour 10 francs. Achat du macaron: multipark.ch.



- + de 1'100 places, pour les motos, avec un tarif horaire de CHF 1.- par tranche de 3 heures
- Pas de limitation du temps de stationnement des motos et des scooters sur la voie publique.



- + de 3'000 places pour les vélos dans 25 vélostations au centre-ville, à proximité des gares Léman Express et dans plusieurs P+R.

Comment s'informer sur les travaux à Genève ?

L'Etat vous informe des travaux en cours et à venir, sur le canton et les impacts sur vos déplacements.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR :

- infomobilite.ge.ch et sa carte interactive des chantiers
- avisdetravaux.ge.ch pour recevoir la newsletter hebdomadaire

Scannez et accédez au site avisdetravaux.ge.ch

